

LE PHARE

Journal d'expression associative et individuelle - Les Ulis

N° 55 - Septembre 2014

Jean Jaurès dans le texte - Au moment où les chefs d'État commémorent l'entrée en guerre de l'Europe en 1914 et alors que des politiciens de tous bords se parent de ses citations, laissons la parole à cet homme de Paix !



Photo de Jean Jaurès en 1904 par Nadar (pseudonyme de Gaspard-Félix Tournachon) - Wikimedia Commons

..." d'accord avec les travailleurs et les vrais démocrates de tous les pays, nous préparerons la réconciliation des peuples, le rapprochement de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, l'achèvement de l'arbitrage international dans tous les conflits, un régime de garantie et d'autonomie pour toutes les populations opprimées par le droit barbare de la conquête, et enfin le désarmement progressif et simultané de toutes les nations qui pourront disposer pour des oeuvres de vie et de paix des forces immenses d'argent et d'hommes dévorées maintenant pour la préparation de la guerre."

Profession de foi, législatives de 1914 : http://www.jaures.eu/ressources/de_jaures/ (chercher "paix")

Papier 40% FSC 60% recyclé - Certificat n° SGS-COC-003161

LE PHARE - 55

Édité par APEX * Ulis
MPT des Amonts - 91940 Les Ulis
Directeur de publication :

Pierre Belbenoit, Président

Comité de Rédaction
et maquette PAO :

APEX * Ulis - ISSN 1622-8804

11 000 exemplaires



Imprimerie DomiGraphic
91550 PARAY-Vieille-Poste
Tél. 01 69 02 03 03

Danser change la vie



Des cours pour tous et pour tous les âges. La danse pousse à l'évasion, c'est un plaisir intense qui donne beaucoup d'énergie. On part à la découverte des cultures, on voyage sur des rythmes endiablés et ensoleillés. **Depuis 10 ans**, l'association *Sundances91* suit le mouvement :

- **à travers les temps**, bachata, danse africaine, danse orientale, danse caribéenne kids, éveils à la danse, hip hop, house, ragga dancehall, salsa, zumba ;
- **et au goût du jour**, bokwa (cousin de la zumba, mélange de boxing, de danse africaine et de capoeira), danse africaine (coupé décalé et dombolo), kdance, pilates (gym douce et renforcement musculaire), urbansport.

Toujours dans le but de proposer à nos adhérents, particulièrement aux Ulisziens, de découvrir la joie de la danse, un Bureau de choc composé de Gaëlle, Monique, Laurent et tous les professeurs : Barjoline, David, Dounia, Jonathan, Jennifer, Marylise, Mathieu, Ophélie, vous attendent pour partager des moments de détente, de fous rires. Cette équipe dynamique et motivée vous fera découvrir les joies de la danse, et pourquoi pas une vraie passion !

Comme chaque année, vous avez rencontré notre équipe au « Forum des associations » le samedi 6 septembre au gymnase des Amonts. Si vous ne l'avez pas déjà fait, **il est encore temps de vous inscrire.**

Gaëlle
Sundances91

Web: <http://sundances91.free.fr>
Facebook : <http://fr-fr.facebook.com/Sundances91>
Courriel : sundances91@gmail.com

Rédaction bénévole du *Phare* pour 2014

• Pierre Belbenoit (Directeur des Publications)
Autres membres titulaires : • Bernard Charpenet
• Marie-Odile Charpenet • Pierre Piquepaille
• Bozena Teodorowicz • Marie Josée Vergine

Membres suppléants : • Zoubida Belfadil
• Rose-Marie Boussamba • Mireille Delafaix
• Yvette Roussel • Charles Zucconi

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis
Adresse électronique : redac.phare@orange.fr
Site Internet : <http://apex.ulis.free.fr>





SOMMAIRE

Libre expression

- Jean Jaurès, homme de Paix p. 1
- Édito : Guerre ou Paix p. 3

Vie associative

- Danser change la vie p. 2
- Le programme de l'APOGE p. 16
- Premiers secours : ADPC91 p. 16
- Défendons nos associations ! p. 17

Reportages

- Un nouveau pont sur l'A10 p. 4
- Nos 41 voisins expulsés p. 5

Solidarités

- Val d'Yvette Multiservice (†) p. 6
- "ESS Initiatives" en novembre p. 6
- La Bibliothèque Sonore p. 7
- Emmaüs à St-Jean, 1 an après p. 8
- Téléthon 2014 : 5-6 décembre p. 9

Savoirs

- Jean Jaurès et ses combats p. 10
- Pourquoi "ils ont tué Jaurès" p. 11

Société

- Transports : peuvent mieux faire p. 12
- Transports : réunion avec CES p. 12
- Les dangereux secrets du GMT p. 13
- Avenir du plateau de Saclay ? p. 14

Culture et patrimoine

- Tradition du Tir à l'Arc p. 15
- Steelcox, le rock français p. 17
- Fest-Noz avec Ar C'helvez p. 20
- Expo itinérante de la « RDD » p. 20

Le coin des poètes

- Des poèmes, en voici encore 6 p. 18

Le coin des joueurs

- Bilan de la Fête du Jeu 2014 p. 19
- Échecs : exercice 9, solution 10 p. 19

Les articles pour Le Phare n°56 devront parvenir à la Rédaction au plus tard le 16 nov.

ÉDITO.

GUERRE ou PAIX, cela dépend aussi de nous

Il est difficile, en ces derniers mois, de parler de PAIX alors que, dans le monde, autant de conflits, de guerres, de violences, alimentent sans cesse tous les médias, jusqu'à l'accoutumance.

Le 11 novembre prochain, nous célébrerons le centenaire de la fin de la "Grande Guerre", la guerre que Jean Jaurès voulait éviter. Elle a laissé une génération meurtrie, décimée, et un traité injuste contenant les germes de la guerre de 1939-1945, plus étendue et plus meurtrière.

Les peuples aspirent à la paix mais, trop souvent, les négociations pour y parvenir ne sont pas assez mises en lumière par les médias, qui préfèrent relater les situations conflictuelles.

La paix entre deux pays devrait construire un destin commun, le vainqueur acceptant de ne pas faire perdre la face au vaincu. Dans le passé, des hommes tels Gandhi, Mandela, Luther King ou Sadate, ont apporté la paix et l'espoir aux hommes, par des gestes surprenants mais respectant leurs adversaires. En construisant la paix de cette manière, les hommes s'humanisent.

Maintenant, dans certains conflits, qualifier l'ennemi de "terroriste", alors qu'il ne revendique que ses droits, bloque toute possibilité de négociation, donc de paix. Les multiples guerres actuelles génèrent dans les pays voisins des millions de réfugiés (par exemple au Proche-Orient), ce qui leur pose beaucoup plus de difficultés que l'accueil de quelques centaines de milliers de réfugiés dans les pays européens.

Bien que l'Europe soit en paix, une éducation fortifiant l'esprit critique des jeunes et leur apprenant la valeur de la vie est nécessaire pour faire barrage à la radicalisation de certains mouvements qui les attirent vers les lieux de conflits sous des prétextes trompeurs.

De même, lutter contre les injustices est une manière de protéger la paix et requiert une vigilance citoyenne permanente, dont vous pourrez lire divers exemples concrets dans le présent numéro.

La Rédaction



A10 : il était une fois un nouveau pont

Le soir du 24 juin 2013, le chantier, essentiellement côté Est de l'autoroute, est en pleine effervescence. Dès 20 heures, nous sommes deux curieuses : une journaliste était présente à mon arrivée.

1. Nous voyons tout d'abord cette gigantesque structure métallique peinte en rouge, alignée sagement au bord de la chaussée. Elle a été construite sur place depuis quelque temps.



Un grappin descend de ce bras et, enfin, nous voyons quelques petits bonshommes, tels des « playmobil », s'affairer pour arrimer le pont à la grue. Il est 23h20.



2. Ensuite, vient se positionner un engin rouge mû par 20 roues, aussi bien motrices que directionnelles. Cet engin si long et si plat commence à se déplier ; il se déploie tel un papillon qui sort de sa chrysalide. Il est 20h20.

(Toute une phase d'installation de la grue prend le temps pendant le jour. L'autoroute est encore ouverte à la circulation. Arrive la nuit, l'A10 est fermée et les grandes manœuvres commencent.)



4. Les filins se tendent ; on a bien la sensation que le moment du « décollage » du pont est proche. Il est 23h22.



7. La grue ayant levé le pont, c'est aux hommes de le faire pivoter pour l'amener sur ses piliers impatients ! Il est 0h04.



5. Enfin, il s'élève, prend de la hauteur, arrive plus haut que les piliers en béton qui n'attendent plus que lui. Il est 23h42.



8. Cette opération plus que délicate doit permettre de poser les plots du pont sur les silentblocks des piliers. C'est au millimètre que l'homme sur le pilier dirige les hommes d'en bas. Il est 0h05.



3. Tout d'abord, les stabilisateurs s'impriment dans le sol, puis l'engin de levage se révèle avec son long bras télescopique, qui prend de la hauteur pour avoir une bonne inclinaison. Enfin, le bras se tourne pour être à la verticale du pont métallique qui, sagement, attend son heure...

Le tablier est bien posé, nous voyons les filins se détendre, les hommes vont libérer le pont de ses entraves. Ainsi, à la fin de cette première étape d'une nouvelle aventure, nous sommes le 25 juin 2013 à 0h05, et l'histoire ne fait que commencer...

6. De cette hauteur, la manœuvre délicate est de passer de parallèle à perpendiculaire au dessus de l'autoroute. Il est 23h45.

Le jour où nos 41 voisins roumains, dont un bébé, ont été expulsés du Terrain du Gard

C'était une fin de soirée. Le 30 juillet. La pluie était encore lourdement tombée les jours précédents. Il avait fallu remettre en état les abris. Une solution de fortune pour les arceaux malmenés, du gâcher pour masquer le petit trou par où l'eau s'était engouffrée, ruinant tous les matelas et couvertures. Ici logeait cette famille avec une toute petite, toute jeune enfant née le 15 juin. Venue au monde à Orsay, elle avait rejoint le camp dès ses premiers jours. Elle était la fierté de sa famille, et le centre de toutes les questions. Car il y en avait, sans réponses... Surtout depuis le passage dans la journée, de "la police", annonçant une expulsion pour le lendemain.

D'une expulsion à l'autre, 40 personnes s'étaient installées sur le terrain municipal, dit du Gard, mis en vente pour y construire une résidence. C'étaient des roumains, arrivés là en fin mai. Le premier accueil municipal avait été de casser les premières cabanes. Le premier accueil citoyen avait été de mettre à l'abri ces enfants, femmes et hommes. De les aider à survivre. De mettre en place les accès aux droits, à la santé, à l'hygiène, à l'école. Rapidement, la mairie a fait mettre en place des toilettes, des poubelles, mis un robinet sur la borne d'incendie... Et aussi, s'est autorisé à "ester en justice en attaque", ce qui est peu habituel. Rapidement aussi, s'est monté un collectif mobilisé, dont l'une des actions était une permanence quotidienne.

C'est pour ça que j'étais là ce soir là, à partager avec les anciens comme les jeunes, les mamans et papas, les vieux ados et les jeunes adultes. Évoquer les urgences : manger, travailler, se laver, et connaître les besoins réels. La question du soir, c'était : quel logement souhaitez-vous ? Alors les enfants avaient dessiné des maisons, avec étage pour loger tout le monde, et des cheminées pour l'hiver, et une voiture pour aller à l'école. Voici les dessins de ces jeunes enfants :



Les jeunes adultes parlaient de studios pour commencer, mais surtout pas d'hôtel "en bout de zone industrielle". Les anciens ne souhaitaient qu'une chose : un toit, quel qu'il soit. Et les familles rêvaient de petites maisons ou grands appartements en ville, pour rester proches des groupes familiaux. Mais, vivant dans l'immédiat réel, il fallait s'assurer d'un toit pour les prochains mois, et une proposition partagée, c'était de louer un terrain et y mettre... quoi en fait ? Un inventaire de rêves, à la Prévert, où se mêlent les connus mobile-home, caravanes, cabanes, et les plus inventifs préfabriqués de chantier (solution adoptée par le Conseil général de l'Essonne). Un hameau agencé en 2 rues ou en cercle, avec une grande pièce commune, éclairée, pour les devoirs des enfants et la formation et alphabétisation des adultes (et la télé), avec un local pour des douches et des machines à laver. Des cheminements et des toits, permettant de ne pas être à la merci de pluies comme ce début d'été, ou du froid comme tous l'ont connu...

Le 30 juillet, il a été dit aux habitants du camp : demain, vous partez. À aucun moment, un document légal n'a été signifié. Ni oralement, ni par écrit.

Le 31 juillet, comme ils en ont l'habitude cette année en Essonne, avec une... touchante humanité, les services concernés étaient mobilisés. Disons 50 personnes sur place pour agir dès 7h, pour un x-ième démantèlement...

L'avenue de Provence a été coupée et déviée, un petit déploiement de forces de police s'est mis en place. Interdiction aux soutiens d'approcher (comme le dit le délégué de la sous-préfecture "il ne faut pas que les journalistes filment ça"). Demandes pressantes aux 40 personnes présentes, de quitter le terrain. Il leur est laissé le temps de démonter ce qui peut l'être, de ranger les affaires. Comme cela semble prévu par les textes, la mairie met à disposition pour un mois, un local pour stocker ce qui ne peut être chargé dans les deux véhicules ou le bus qui va déposer dans les hôtels celles et ceux qui l'ont accepté. Les travailleurs sociaux, accompagnés des 2 interprètes pour qui les expulsions en Essonne sont un travail habituel, ont eu 2 tables et 4 chaises à disposition sur le bord de la route, pour distribuer des post-it avec des maigres indications quant aux propositions de 6 nuits en hôtel. 10h30, l'engin de chantier peut entrer en action. Les vigiles vont retrouver leur poste. La vente va se conclure.

Et les expulsés ? Après quelques jours, ils ont retrouvé d'autres refoulés à Meaux, et une nouvelle expulsion a suivi fin août... Ce n'est pas ainsi que ces enfants pourraient prendre le chemin de l'école !

François Guigon

membre de la « Coordination de Soutiens
- Terrain du Gard »

Val d'Yvette Multiservice : une belle entreprise, qui a pris fin le 16 juin 2014

Elle employait plus de 40 personnes dans ses activités de nettoyage et de second-cœur bâtiment pour les entreprises, l'habitat collectif et les collectivités. Le 16 juin, le conseil d'administration a jeté l'éponge, les chances de redresser l'entreprise étaient trop faibles et la trésorerie exsangue.

Val d'Yvette Multiservice a exercé son activité dans plusieurs villes de l'Essonne, mais elle est surtout connue aux Ulis, où elle a employé un grand nombre d'Ulissiens. Certains y ont travaillé sous « contrat d'insertion » leur permettant d'acquérir une formation et de devenir des professionnels capables de trouver un poste dans une autre entreprise.

L'aventure avait commencé en 1993, avec la création de la *Régie de Quartier Sud-Ouest des Ulis* par une douzaine d'associations des quartiers ouest, des gestionnaires d'habitat social alors très militants (I3F, Logirep, SCIC), et la municipalité de l'époque. Elle s'est transformée en 2001 en SARL. En 2008, l'entreprise avait un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros et plus de 50 salariés, mais la crise l'a ensuite obligée à réduire les effectifs, surtout dans le secteur bâtiment.

Val d'Yvette multiservice n'est pas la seule entreprise à fermer en ce moment, mais ça ne nous console pas. Nous avons là un outil de solidarité sociale très utile : plus de 400 personnes y ont travaillé, en 20 ans, des centaines y ont réussi leur insertion sociale et professionnelle. Il faudra beaucoup d'énergie pour rebâtir un semblable outil d'insertion.

Pourquoi cette faillite ? Il y a plusieurs raisons. Sans doute le management a sa part de responsabilité : en particulier, il aurait fallu réussir des alliances avec d'autres entreprises dès 2008 ou 2009. Mais c'est surtout la baisse des prix imposée dans le nettoyage, la concurrence du travail au noir, la baisse de subventions à l'insertion professionnelle, la diminution des commandes de la mairie qui ont entraîné cette fermeture.

Nous espérons qu'une bonne partie des ouvrières et ouvriers pourront être recasés chez d'autres entreprises de propreté. Peut-être certains anciens tenteront-ils de créer une nouvelle entreprise. Nous les y aiderons.

Le Conseil d'administration :
*Bernard Amar, Pierre Belbenoit (Ulis contacts),
Serge Callens, Didier Cazes,
Guy Gagnaire, Jean-Bernard Koechlin,
Hervé Tribondeau, Johan Tribondeau*

"ESS Initiatives", les 21 et 22 novembre 2014

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) a été présentée dans *Le Phare* n°53. Après « Les rendez-vous Paris-Saclay de l'ESS » en 2011 et 2013, le « PôleS NOE » prépare "ESS Initiatives" pour novembre 2014. Le « PôleS NOE » encourage les associations et entreprises sociales à coopérer et mutualiser des moyens communs pour développer leur activité économique et créer des emplois. Aussi, il contribue, à travers le salon des "ESS Initiatives", à la promotion des acteurs locaux en offrant aux habitants du Nord-Ouest Essonne une possibilité concrète de consommer autrement, tout en privilégiant une économie en circuit court.

"ESS Initiatives" comprendra 3 temps forts. D'abord, un salon des professionnels de l'ESS, la matinée du 21 novembre, entre entrepreneurs, salariés et bénévoles, financeurs, collectivités locales. Puis une présentation au grand public, avec animations pédagogiques, tenues de stands et tables rondes sur l'ESS ; scolaires et étudiants sont chaleureusement invités. Enfin, un "ESS Market" d'achat « local et solidaire », le 22 novembre 2014, à destination des habitants du Nord-Ouest Essonne ; cet "ESS Market" comprendra un grand marché alimentaire et un espace de consommation de biens et services, proposés par des associations et entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire.

Où aura lieu "ESS Initiatives" ?

- Le vendredi 21 novembre, de 8h30 à 17h, à l'« Espace Liberté » de Massy.
- Le samedi 22 novembre, de 10h à 12h, réunion d'information sur l'épargne solidaire, animée par les club Cigales Ile-de-France et Nord-Ouest Essonne, à l'« Espace Liberté » (1^{er} étage) de Massy.
- Le samedi 22 novembre, de 9h à 17h, vente d'aliments, biens, services au Marché Couvert du centre-ville de Massy.

Pour que "ESS Initiatives" soit un succès, nous invitons toutes les associations et entreprises solidaires à présenter un stand le vendredi et / ou en venant vendre produits et services le samedi ; souhaitons aussi que le public y vienne très nombreux.

Caroline Cailleau
pour le « PôleS NOE »

Contact : Caroline Cailleau

soit au local du « PôleS NOE » :
30, rue de Courdimanche, 91940 Les Ulis ;
soit par Mél.: caroline.cailleau@resea-2p.fr
ou Tél.: 07 86 62 88 94
ou sur le site : www.essinitiatives.org

La Bibliothèque Sonore d'Orsay - Val d'Yvette



Installée près de la gare du Guichet, la **Bibliothèque Sonore d'Orsay-Val d'Yvette** (en abrégé BS d'Orsay) réalise des enregistrements audio de livres de toute nature à destination des personnes empêchées de lire, souffrant d'un handicap visuel, intellectuel ou physique.

Comme les 115 autres BS réparties sur le territoire national, la BS d'Orsay relève de l'*Association des Donneurs de Voix (ADV)*, créée en 1972 à l'initiative du Lions Club de Lille. C'est à Lille, en effet, que fut créée la première Bibliothèque Sonore par des bénévoles qui enregistraient alors leurs lectures sur des cassettes audio. Dans le même temps, l'*ADV* définissait ses Statuts : **le service offert par les BS sera totalement gratuit et, pour en bénéficier, les audiolecteurs devront fournir un certificat médical attestant leur handicap**. En 1977, l'*ADV*, qui comptait déjà 25 BS, est reconnue d'utilité publique : en accord avec les éditeurs, les enregistrements seront alors exemptés de droits d'auteur et le prêt par correspondance bénéficiera désormais de la franchise postale. Deux acquis qui assureront le succès et la pérennité des Bibliothèques Sonores.

La BS d'Orsay compte aujourd'hui près de 70 audiolecteurs originaires d'Orsay et des communes environnantes, voire de province... ou même de Martinique. **Il n'y a donc aucune contrainte territoriale pour être audiolecteur à Orsay**. Les audiolecteurs disposent d'un catalogue de 1 300 titres enregistrés (audiolivres) sur CD au format MP3 ou sur clés USB ; ils peuvent venir les retirer sur place ou se les faire envoyer par la poste : le service est totalement gratuit. La BS met à disposition des audiolecteurs qui le souhaitent un appareil de lecture (appelé Victor) spécialement adapté à la manipulation par des non ou mal-voyants.

À ce jour, **une vingtaine de donateurs et surtout donneuses de voix bénévoles enregistrent régulièrement des ouvrages choisis par eux-mêmes ou demandés par des audiolecteurs**. Ainsi en 2013, 493 heures d'enregistrement ont été réalisées ! La mise en commun des catalogues de toutes les BS de France sur le site de l'*ADV* permet d'élargir le choix. Depuis 2012, l'*ADV* a ouvert un serveur national qui permet le téléchargement direct de plusieurs milliers de titres. Il est à noter que les donneuses de voix de notre BS ont plusieurs fois été distinguées pour la qualité de leur travail dans le cadre du Concours national de la Voix de l'année organisé par l'*ADV*.

Une dizaine de bénévoles donateurs de temps assurent la gestion régulière du service de prêt, des tâches administratives ou techniques, la communication et la relation de proximité avec les audiolecteurs.

La BS d'Orsay organise régulièrement des animations, conférences, concerts, rencontres avec des auteurs, galette des rois... destinées à offrir aux audiolecteurs de sympathiques occasions de convivialité. La BS édite tous les trimestres un bulletin d'information, *Le livre qui parle* (en abrégé LQP), qui résume l'actualité de la BS, annonce les manifestations à venir et propose quelques thèmes de divertissement.

Comme pour toutes les BS, les frais de fonctionnement de la BS d'Orsay sont couverts par les cotisations de ses bénévoles (les audiolecteurs sont dispensés de toutes cotisations), les subventions départementales et communales et quelques dons exceptionnels (Lions Club, Fondation Orange, Opération Micro Don...) qui permettent l'achat d'appareils Victor. La BS d'Orsay bénéficie d'un local mis gracieusement à disposition par la municipalité.

La Bibliothèque Sonore d'Orsay est aujourd'hui présidée par Dominique Bellon.

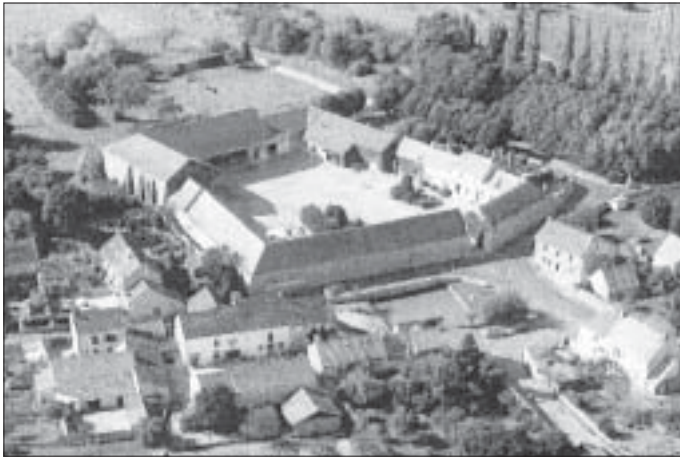
Claude Dupont
en charge de la communication et de l'animation

Bibliothèque Sonore d'Orsay

1 Place des Planches - 91400 ORSAY
Tél.: 01 64 46 92 98
Mél.: bs-orsay@orange.fr

Permanence publique
le jeudi de 15 h à 17 h

Emmaüs à Saint-Jean-de-Beauregard, un an après



Le 1^{er} mars 2013, nous déménageons de Frileuse à Saint-Jean-de-Beauregard, où la mairie venait de nous louer 350 m² dans les anciennes étables de la grande ferme. Pendant 3 mois, jusqu'au 30 juin, ce fut une activité intensive où il a fallu, dans ce local inoccupé depuis de nombreuses années, effectuer de gros travaux de propreté : nettoyage des sols, blanchiment des murs à la chaux, obturation des ouvertures : fenêtres et soupiraux, réfection des portes, aménagement d'un point d'eau, installation électrique complète. Et, en même temps, assurer le rapatriement sur ce site des 150 m³ d'objets stockés à Frileuse. Enfin, pour se préserver des grands froids de l'hiver, montage d'un petit chalet intérieur que l'on peut chauffer et qui devait s'imbriquer exactement entre les poteaux de soutènement du plafond sans en dépasser la hauteur.

Le 1^{er} juillet, nous inaugurons notre première vente sur place avec comme impératif de faire cohabiter les surfaces de stockages (meubles collectés et D3E ⁽¹⁾), les surfaces d'essai des appareils électro-ménagers et les surfaces de vente, de telle sorte que l'espace de vente soit toujours bien rangé pour être accueillant et les surfaces de stockage suffisantes pour que puisse y être déposé rationnellement les différents objets collectés.

Au terme de la première année d'activité, le bilan est satisfaisant. Grâce à une vigilance de tous les instants, l'organisation du local est respectée et le niveau des ventes très satisfaisant.

L'implantation à Saint-Jean nous a permis d'intégrer une nouvelle filière de recyclage : les DEA ⁽²⁾, ce qui concerne tous les meubles et objets en bois non commercialisables car hors d'usage, en ayant suffisamment de place pour installer un container de 30 m³, que l'on charge avec ces résidus, ensuite traités pour en faire, selon la qualité du bois, soit des copeaux de chauffage, soit de l'aggloméré, ou encore finir dans les chaudières des cimenteries ou autres gros consommateurs de matières combustibles.

Saint-Jean nous a permis également de mieux organiser notre boutique des Ulis en valorisant la ferraille et le papier carton, autres résidus que nous déposons avant à la déchetterie du

SIOM et que nous recyclons maintenant directement dans des filières spécialisées.

Bref, Saint-Jean nous a permis de consolider notre implantation matérielle, de rationaliser notre activité, et d'accroître nos recettes, tout en améliorant notre contribution à la préservation de l'environnement.

Pourquoi tout cela ? Toujours pour venir en aide au plus souffrant. Et, à ce titre, nous avons **deux nouveaux projets** dans nos cartons, que nous comptons développer au cours du prochain trimestre.

→ **A partir du mois de septembre 2014**, nous voulons mettre en place une activité de déménagement solidaire. Un certain nombre de personnes doivent, pour des raisons familiales, professionnelles ou autres, changer de lieu de domicile et sont parfois dans l'impossibilité de faire face aux frais de déménagement. Nous pourrions alors intervenir dans la mesure où le déménagement se ferait dans un rayon de moins de 60 km des Ulis et le volume à déménager ne dépasserait pas une vingtaine de m³. Les personnes concernées auront à remplir un dossier. Celui-ci sera examiné par notre Commission solidarité, qui donnera une réponse.

→ **L'autre projet qui devrait voir le jour** au cours du dernier trimestre 2014 concerne le micro-crédit, qui permettrait de répondre aux problèmes des foyers au bord du surendettement. Dans de nombreux cas, un petit geste au bon moment permet de retourner dans le bon sens des situations en train de basculer dans la spirale infernale de la consommation de crédit que l'on utilise jusqu'au surendettement pour payer les mensualités d'un précédent crédit. Les structures pour engager cette activité sont quasiment prêtes, reste à finaliser quelques points qui seront réglés avant la fin de l'année.

Ces deux derniers projets viendront compléter l'ensemble de nos activités solidaires qui sont : des aides ponctuelles, soit financières, soit en équipement du foyer, pour des personnes démunies ; notre participation à l'Épicerie solidaire de la faculté d'Orsay ; la gestion de logements étudiants ; l'insertion par l'activité économique ; la collaboration avec des structures d'accueil de personnes handicapées comme « la Maison de Vaubrun », ou « Vignes et Tilleuls », etc.

Ces développements demandent du temps et des bonnes volontés. Notre équipe de bénévoles s'investit sans compter dans une ambiance à la fois conviviale et dynamique, mais le temps qui passe entraîne forcément des départs qu'il faut remplacer. Tou(te)s celles/ceux qui veulent se joindre à nous afin de poursuivre nos actions et enrichir notre équipe avec leurs expériences et leurs compétences sont les bienvenu(e)s.

Pierre Joly

(1) D3E= Déchets Électriques Électroniques Électroménager
(2) DEA =Déchets Éléments d'Ameublement



Emmaüs à St-Jean : vue du petit chalet intérieur



Emmaüs à St-Jean : collecte d'électro-ménager



Emmaüs à St-Jean : vue de l'espace de vente

Les Amis d'Emmaüs

1 avenue d'Alsace - 91940 Les Ulis
<http://emmaus-lesulis.monsite-orange.fr/>
 Tel: 01.69.07.95.45

Horaires aux Ulis

Lundi : 15h00 à 17h15
 Mardi au vendredi : 9h45 à 11h45 et 15h00 à 17h15
 Samedi : 10h00 à 12h00

Horaires à Saint-Jean-de-Beauregard

lundi, mercredi et samedi : de 10h00 à 12h00

Le Téléthon 2014, c'est vous

Aux Ulis, en 2012, le collectif « Le Gala pour l'espoir » avec 9 315 € reversés à l'AFM (*Association Française contre les Myopathies*), dans le cadre du Téléthon, puis 8 600 € pour l'édition 2013, confirme son efficacité dans la lutte contre les maladies neuromusculaires et génétiques. Comme dans les autres communes qui mènent des actions,

**c'est vous, les bénévoles,
 qui nourrissez ce mouvement de solidarité.**

En 2014, nous ne pourrons pas organiser le traditionnel dîner spectacle au gymnase de l'Essouriau et nous ne pouvons pas encore le faire à Boris Vian ; mais nous avons de nouveaux projets pour les vendredi 5 et samedi 6 décembre, aux Ulis et dans les communes voisines (Saint-Jean-de-Beauregard, Bures-sur-Yvette, ...).

Pour les mener à bien, toutes les bonnes volontés sont bienvenues. Le *Téléthon* des Ulis s'adapte aux disponibilités de chacun : une heure, une matinée, une après-midi, une journée. Les tâches sont variées et chacun peut apporter ses compétences :

- **avant**, en participant à décorer des salles, charger des véhicules, préparer des stands, installer des tables ;
- **les 5 et 6 décembre**, en aidant à la tenue des stands, vente d'objets *Téléthon* et d'enveloppes gagnantes, préparation et service aux buffets.

Bien sûr vous pourrez aussi venir aux différentes activités :

- **vendredi 5 décembre**, apéritif inauguration avec musique et danse à l'Essouriau ;
- **samedi 6 décembre**, stand de vente au Ctre Commercial Ulis 2, parcours à pieds à St-Jean, et à vélo de St-Jean à Gometz-le-Châtel, Loto à l'Essouriau, concert à Bures.

Le collectif Téléthon
www.telethon-lesulis.fr

Ode au Téléthon

Ils étaient jeunes et innocents :
 Pas sûr qu'ils soient adolescents.
 La maladie les a frappés :
 Ils ne pensent qu'à y échapper.
 On a donné au Téléthon :
 Leurs mauvais gènes nous combattons.
 Ainsi chez eux l'espoir renaît :
 C'est bien plus que de la monnaie ;
 C'est une preuve d'humanisme
 D'où est banni tout égoïsme.

Christian

Jean Jaurès, un des premiers morts de la guerre de 1914-1918

Le 31 juillet, nous avons commémoré le centenaire de la mort de Jean Jaurès. Qui était cette haute figure du socialisme, fondateur du journal *l'Humanité*? Quelles étaient les valeurs qu'il défendait et pour lesquelles il a été assassiné?

Né à Castres le 3 septembre 1859, dans une famille paysanne, il est remarqué, dès son jeune âge, par ses enseignants. Boursier, il fait des études brillantes. À 19 ans, il entre à l'École Normale Supérieure ; à 22 ans, il est agrégé de philosophie et nommé professeur à Albi.

La politique l'attire car il veut combattre les injustices : élu député républicain du Tarn à 26 ans, il s'engage aux côtés des paysans modestes, dont il connaît bien les souffrances. Il propose, en trois séances à la Chambre des députés, un programme intitulé '*détresse paysanne*', '*faillite bourgeoise*' et '*solution socialiste*', où il privilégie la coopération des petits agriculteurs.

"La grande propriété, quand elle réclame pour les fermiers et les métayers, ressemble un peu à ces nourrices qui s'allouent les meilleurs morceaux en disant que c'est pour le petit", dit-il.

Évolution vers le socialisme

Progressivement, il évolue vers le socialisme par la découverte des compromissions de ses collègues républicains à la Chambre et les iniquités sociales. Cela le conduit à la lecture de Marx et d'autres penseurs de son temps. Ce qui emporte cependant son adhésion définitive au socialisme, ce sont les luttes ouvrières qui se développent alors en France.

À Carmaux, la condition ouvrière des mineurs et des verriers est épouvantable. Il déclare à la Chambre en 1886 : *"Nous devons réaliser par la République l'abolition du salariat, l'affranchissement des cœurs et des bras, la remise graduelle des moyens de production aux mains des travailleurs pour la constitution d'un patrimoine*

collectif" et il ajoute : *"Si vous n'avez pas un but élevé, si vous ne poursuivez pas une haute pensée de justice sociale, vos petites réformes iront grossir le poids de vos lois stériles."*

Dans les bassins miniers de la Loire à St Etienne, ce sont les coups de grisou qui tuent : 186 morts en 1876, 79 en 1887. Plus tard, ce seront 1 099 disparus en 1906 à Courrières. Sous le titre '*délégués mineurs*', Jaurès demande que la sécurité soit placée sous la surveillance des ouvriers eux-mêmes. Il dit que personne mieux que ceux qui sont au fond ne peut se soucier des risques encourus.

"... plus de justice demande notre siècle avant de finir. Or pour réaliser la justice, il faut deux choses : la vérité dans l'esprit et la générosité dans le cœur, il faut l'élan et la science, il faut le coup d'oeil et le coup d'aile."

L'espérance de vie d'un ouvrier est d'à peine 40 ans et il n'y a alors aucune protection sociale. Des enfants dans les mines ? Oui, en 1899, près de 10% des accidentés ont moins de 18 ans.

En 1891, il est indigné par les événements sanglants de Fourmies, dans le Nord, où l'armée tire sur un cortège d'ouvriers lors d'un défilé du 1^{er} Mai, faisant 9 morts et 33 blessés.

Député de Carmaux

À l'automne 1892, il devient LE député socialiste de Carmaux (cf. la photo ci-contre). Pour le patronat, le socialisme de Jaurès devient du terrorisme : il est le poseur de bombes sociales.

Jaurès lutte aux côtés des ouvriers, il sera pourchassé par la troupe. Ces grè-

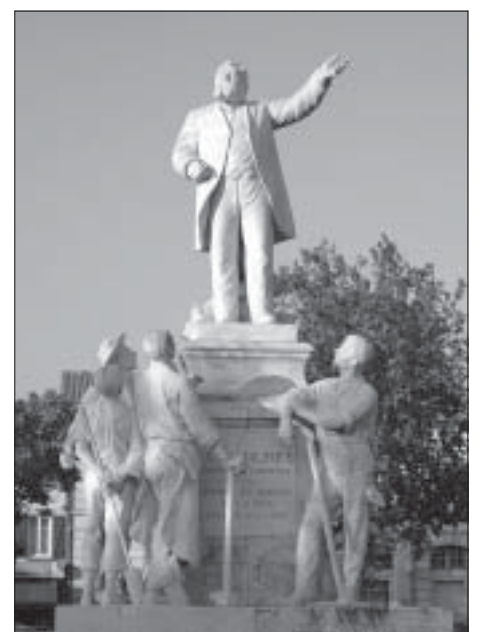
ves conduisent à la création de la verrerie autogérée d'Albi, qui n'est pas dans sa circonscription. Il perd la bataille des législatives aux élections de 1898.

Dans un climat de nationalisme et d'antisémitisme violent, Zola écrit dans le journal *l'Aurore* le texte « J'accuse », qui prend la défense du capitaine Dreyfus, de confession juive, injustement accusé de Haute Trahison en 1894. Ce capitaine aurait prétendument livré des secrets militaires à l'Allemagne. Condamné, il fut dégradé publiquement et déporté en Guyane. Zola, lui, sera obligé de s'exiler.

Défenseur de Zola et Dreyfus

Jaurès n'hésite plus ; il participe à la défense de Zola et de Dreyfus. *"Rien n'est au-dessus de l'individu. [...] C'est l'individu humain qui est la mesure de toute chose. Voilà le socialisme."* [...] Pour Jaurès, Dreyfus est "*L'humaine souffrance*". Les coupables de la machination sont démasqués mais l'hystérie nationaliste est telle qu'ils seront acclamés à la sortie du tribunal.

En 1902, Jaurès est réélu à Carmaux. Il relance l'Affaire car Dreyfus a été gracié mais pas innocenté. Et, en 1906, la Cour de Cassation casse le jugement de 1894 et rétablit Dreyfus dans son honneur et ses droits.



Son monument à Carmaux, par Gabriel Pech

Défenseur de la laïcité

Jaurès est aussi un fervent défenseur de l'Éducation laïque et de la séparation de l'Église et de l'État. Dans *la Dépêche*, sous le titre « La paix au village », il écrit : *“ Le maire à la mairie pour les affaires administratives, le curé dans l'église pour la religion, l'instituteur dans l'école pour les éléments de la science et de la morale ”* et il ajoute : *“ Chacun à sa place ! ”*

Selon lui, à l'École devront régner la liberté de conscience et l'esprit critique : *“ Apprenez aux enfants à lire et à penser, ne vous arrêtez pas aux vétilles que sont les fautes d'orthographe ”*, dit Jaurès.

Pour la proportionnelle

Au congrès de Toulouse, en octobre 1908, dans son grand discours fondateur du socialisme moderne et républicain, il répète que la démocratie doit passer par la proportionnelle. Pour lui, c'est le meilleur moyen d'échapper à ce qu'il appelle *“ les intrigues faciles ”* des *“ jeunes gens plus pressés de recueillir que de semer ”*. Elle permet de rompre avec *“ l'universelle dissolution de la confiance ”*, *“ l'indifférence, le dégoût, la défiance, le scepticisme ”*, qui, selon Jaurès, caractérisent la France, lorsque le pays est gouverné par *“ une gauche d'ordre ”* avec des radicaux (Clémenceau) ou d'anciens socialistes (Briand) dérivant vers la droite.

Créateur de l'Humanité

En 1904, Jean Jaurès crée le journal *l'Humanité* où il réunit autour de lui des intellectuels, Jules Renard, Octave Mirbeau, Anatole France, Léon Blum, Aristide Briand et d'autres personnalités qui ont vécu à ses côtés trois combats victorieux : le droit ouvrier à l'expression politique, la justice rendue à Dreyfus et la laïcité. Dans ses éditoriaux, il milite pour la Paix.

Dans le premier numéro du journal, un article de Jean Jaurès, titré « Notre but », fixe le cap : *“ donner aux intelligences libres le moyen de comprendre et juger les événements du monde ”*, *“ seconder les efforts de groupement*

du prolétariat ”, *“ unir les socialistes ”*, *“ réconcilier tous les peuples par l'universelle justice sociale ”* et œuvrer à *“ la réalisation de l'humanité ”*.

Fondateur de la SFIO

En 1905, Jaurès est un des fondateurs de la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière). Sa définition est nette : *“ le Parti socialiste est un parti de révolution et d'action réformatrice ”* et *“ La lutte des classes est le point de départ commun. ”*

Jaurès, l'homme du prolétariat, socialiste, républicain, affronte Clémenceau. Les socialistes unis honorent les communards alors que Clémenceau, lui, fera tirer sur les grévistes.

Pour la décolonisation

Jaurès est également tourné vers l'international. Dès 1908, au Maroc, il pose les bases de ce que l'on appellera plus tard " la décolonisation ". En 1912, socialistes allemands et français s'unissent contre la guerre qui menace. Jaurès dit : *“ Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée dormante porte l'orage ”* et *“ Prolétaires de tous les pays, unissez-vous contre la guerre. ”*

Homme de Paix assassiné

31 juillet 1914 : « café du Croissant », au 146 de la rue Montmartre à Paris (2^e), Raoul Villain tire et Jaurès meurt... L'assassin prétend alors : *“ J'ai voulu supprimer un ennemi de notre pays ”*. Et le Tribunal acquittera l'assassin !

Ils seront 12 000 à défiler derrière le cercueil de Jaurès. Le même jour, les socialistes, entrés au gouvernement d'« Union sacrée », votent les crédits de guerre...

Stefan Zweig, grand écrivain autrichien, dressa de lui un portrait en 1916 :

“ Le cri destiné à réveiller le peuple de France était déjà dans sa gorge quand il fut jeté à terre par ces gens de l'ombre qui connaissaient sa force inébranlable, et dont il connaissait les projets et l'histoire. Tant qu'il montait la garde, la frontière était sûre. Ils le savaient. Il fallut qu'il ne fut plus qu'un cadavre pour que la guerre se déchaîne et que sept armées allemandes s'enfoncent sur le territoire français. ”

**Mireille Delafaix,
Yvette Roussel,
Charles Zucconi**

- À lire : Jean Jaurès, « Une vie pour changer le monde », Hors-série de *l'Humanité*.
- À visionner : « Jaurès pour la Paix », <https://www.youtube.com/watch?v=JpLBg7xj0ac>
- À écouter : http://www.dailymotion.com/video/xtvvr8_jacques-brel-jaures-1977_music



Discours de Jaurès contre la guerre, le 25 mai 1913 au Pré St-Gervais, devant 150 000 personnes.

Transports collectifs : des améliorations, mais il reste beaucoup à faire ...

Le **COURB** (Comité des Usagers du RER B en Vallée de Chevreuse) a réclamé, depuis plusieurs années, des améliorations pour la partie sud du RER B, jugeant que les travaux sur la partie nord, certes indispensables, ne résoudraient pas tous les problèmes. Il a participé à des réunions avec la RATP et/ou le STIF, organisé des débats avec les responsables des transports et les élus locaux.

Des réalisations du Schéma directeur du RER B sud ont été mises en œuvre :

- une Direction unique RATP-SNCF pour l'ensemble de la ligne B depuis juin 2013 ;
- un Centre de commandement unifié, entre RATP et SNCF à Denfert, depuis décembre 2014, permet de meilleures relations et des communications simplifiées entre les agents de régulation RATP et SNCF, notamment en cas de perturbations pour faciliter la gestion des incidents et améliorer l'information des usagers ;
- un 3^e quai à Denfert : les travaux sur 18 mois environ (cf. photo ci-après) seront terminés fin 2014, ce qui permettra



d'avoir des terminus Denfert en cas d'incidents au nord ou dans le tronçon central (parisien) ; ainsi, les usagers auront la possibilité de prendre les correspondances métro et, d'autre part, d'avoir des départs vers le sud à partir de là ;

- des nouveaux modes d'affichage sur les quais ou par les réseaux méls et portables.

D'autres travaux sont prévus pour ces prochaines années, en particulier :

- un 3^e quai à Orsay, pour faciliter la gestion des incidents et surtout permettre d'avoir des trains terminus Orsay plus nombreux (ainsi des trains actuellement terminus Massy-Palaiseau pourraient être prolongés jusqu'à Orsay) ;
- des améliorations et rénovations de l'alimentation électrique et de la signalisation ;
- d'autres améliorations sur la communication aux agents en gare et aux usagers.

Mais il reste beaucoup à faire et nous sommes encore intervenus par courrier et en réunions avec le STIF début juin et la RATP fin juin : aménagement des gares, capacité d'accueil et confort dans les rames, correspondances avec d'autres réseaux, dessertes de bus, gestion des incidents, information des voyageurs, infrastructures et équipements, ponctualité, propreté, sécurité, tarification.

Concernant la grève des bus (cars d'Orsay - Transdev), le **COURB** est intervenu auprès de Transdev, de la CAPS (qui a la compétence transports), du STIF et de la Municipalité des Ulis. L'association a relayé la pétition organisée par une Ulissienne et informé régulièrement de la situation via son site Internet ou celui de l'**UAU** (Union des Associations des Ulis).

**Devenez acteur de vos transports,
rejoignez-nous pour en parler et agir.
Plus nous serons nombreux,
plus nous serons entendus !**

Le Bureau du COURB
asso.rerb@free.fr - <http://assorerb.jimdo.com>

Améliorer les transports doux et collectifs

Tel était le thème de la réunion mensuelle de l'association **CES***, mardi 8 juillet 2014, aux Ulis. Des responsables du **COURB** intervenaient pour présenter et animer le débat sur les actions pour l'amélioration des transports doux et collectifs dans le développement et l'aménagement durable de notre territoire. Ont ainsi été abordés :

- présentation du **COURB**, ses objectifs, les actions menées ;
- situation du RER B et des bus sur notre territoire ;
- les demandes du **COURB**, pour l'amélioration du RER B ;
- le schéma d'amélioration du RER B sud, réalisations à court terme et moyen terme ;
- des résultats obtenus concernant le RER B et les bus ;
- les actions sur les transports du plateau de Saclay ;
- autres moyens de transports (vélos, vélos électriques, covoiturage) ;
- les transports dans le développement durable et l'aménagement du territoire.

* **CES** : **Citoyens Écologistes et Solidaires**, association créée il y a un an, dont les objectifs sont de conduire et de faire grandir l'idée de l'écologie sociale et solidaire sur notre ville et dans notre région. Siège : MPT des Amonts - Boîte 17. Pour plus d'informations sur les activités et réunions : <http://ecolo-solidaire-lesulis.blogspot.fr/> et ces.lesulis@gmail.com

Avez-vous entendu parler du Grand Marché Transatlantique ? *

Peut-être pas, puisque ce traité se négocie en secret entre l'Union européenne et les États-Unis.

Ces négociations opaques, cherchent à instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis. Elles visent à abattre davantage encore les protections commerciales et à défendre les intérêts des investisseurs, au besoin en passant par-dessus les réglementations environnementales, sanitaires ou sociales. Le traité cherche à démanteler les normes qui régulent la circulation des marchandises et des capitaux. Ainsi, la viande aux hormones, la volaille chlorée pourraient arriver sur le marché européen. Dans le même temps, des OGM pourraient être semés en France et la fracturation hydraulique pourrait nous être imposée. En parallèle, certaines réglementations actuelles de la finance pourraient être remises en cause aux États-Unis.

L'accord prévoit également d'introduire de nouvelles mesures relatives aux brevets, droits d'auteur, protection des données et autres formes de la « propriété intellectuelle », au détriment du libre accès aux connaissances. Une des cibles du traité est de lutter contre le logiciel libre, une autre est d'augmenter la durée d'exploitation des brevets, retardant ainsi leur passage dans le domaine public.

Avec cet accord, les multinationales pourraient limiter les capacités des États et des collectivités locales à maintenir et développer leurs services publics d'éducation, santé, etc. ; ces derniers seraient alors considérés comme des entraves à l'expansion de leurs parts de marché. Ainsi la commune des Ulis ne pourrait plus envisager la mise en régie de l'eau, pourrait être empêchée de maintenir la collecte publique des ordures ménagères, ne pourrait plus préférer des produits locaux pour les cantines scolaires si les intérêts commerciaux d'une

entreprise qui exporte vers la France des produits similaires sont menacés par cette politique d'achat local.

Il est également prévu d'introduire une « justice privée » à travers une procédure d'arbitrage qui se substituerait aux institutions judiciaires publiques pour le règlement des différends entre une entreprise et soit un État, soit une collectivité locale ; de plus, l'initiative de la saisine de la procédure d'arbitrage ne serait ouverte qu'aux entreprises. Il s'agit d'une très grave attaque contre un pilier des protections démocratiques. (En ce moment même, dans le cadre de l'application d'un autre traité bilatéral, Philip Morris, dont le siège social est en Suisse, a pu intenter un procès à l'État uruguayen, pour avoir fait des campagnes visant à diminuer le tabagisme).

La mobilisation contre ce projet de traité grandit dans tous les pays concernés. En France, un collectif national s'est créé :

<https://www.collectifstoptafta.org>

Il est relayé par de nombreux collectifs locaux. Un collectif « CAPS et communes avoisinantes » existe. Pour être informé des actions, écrivez à :

stoptafta-caps@ouvaton.org

Une large mobilisation de la population est nécessaire pour que chacun fasse entendre sa voix. Les élus nationaux et locaux sont également sollicités afin de les inviter à se prononcer contre le projet dit TAFTA.

Y a-t-il de l'espoir ? Oui, par le passé la mobilisation populaire a fait reculer des tentatives précédentes comme l'AMI (accord multilatéral sur l'investissement) abandonné en 1998 suite à une forte mobilisation.

Maryse Mouveroux
membre du collectif Stop TAFTA
« CAPS et communes avoisinantes »

* Le projet de partenariat transatlantique entre l'Union européenne et les États-Unis est appelé TAFTA (Transatlantic Free Trade Agreement/Area), PTCTI (Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement), TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership) ou encore **Grand Marché Transatlantique**. L'accord entre l'Union européenne et le Canada est appelé AECG (Accord économique et commercial global) ou CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement).

TREAT THE TREATY (extrait)



Source : <http://treatthetreaty.org/fr>

Quel avenir pour le plateau de Saclay ?

Les travaux de construction, entreprises et grandes écoles, sur la ZAC (Zone d'Activités Concertées) de Polytechnique sont très avancés (556 000 m²) ; les 314 000 m² de logements (familiaux et étudiants), équipements et commerces les suivront. Sur la ZAC du Moulon, 870 000 m² seront construits, dont 320 000 m² de logements, équipements et commerces. Ces deux ZAC forment une ville nouvelle sans en avoir le nom. Nous craignons que la pression urbanistique grignote les terres agricoles dans un avenir proche, malgré la garantie de préservation de 2 400 ha. Autre inquiétude ⁽¹⁾ : le rejet de ses eaux usées irait vers le réseau intercommunal de la vallée de l'Yvette, contrairement au document officiel de l'EGGE (Étude globale de gestion des eaux - février 1014) qui mettait en avant un traitement original et innovant. D'autres projets sont à l'étude : notamment sur le quartier de Corbeville, situé entre ces deux ZAC, et sur les axes routiers et les transports collectifs.

L'ensemble des projets fait l'objet du Contrat de Développement Territorial (CDT) Paris-Saclay, passé entre l'État et 7 communes (Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Les Ulis). L'Établissement Public Paris-Saclay (EPPS) assure l'élaboration, « l'ingénierie » de ce CDT : un document de 220 pages, articulé en 54 sous-projets, engageant le territoire pour les 15 années à venir.

L'état d'évolution du CDT a été présenté lundi 7 juillet à Orsay, lors d'une réunion publique, devant plus d'une centaine d'habitants du secteur. Introduite par David Ros, maire d'Orsay, et Michel Bournat, nouveau président de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) et maire de Gif, elle a été menée par Guillaume Pasquier, Directeur général délégué de l'EPPS.

Après une présentation des constructions prévues (centres de recherche industriels ou universitaires, grandes écoles, logements), des infrastructures routières (réaménagement des carrefours, parkings) et de transports en commun (métro, sites propres, pistes cyclables) prévues, il y a eu un débat animé et critique du public. La circulation a été au centre des échanges. L'afflux d'au moins 50 000 personnes, sur un territoire aux voies déjà saturées, affole. Le déphasage, entre les constructions prochaines et l'arrivée du métro (ligne nouvelle 18 avec 3 gares sur la frange sud du Plateau) en 2025-26, accentue l'inquiétude. Les clusters, pôles étrangers récents, expériences réussies pendant une vingtaine d'années, s'essouffent actuellement ; travailleurs des entreprises et étudiants se disent fatigués par les conditions de transport et de logement.

Si les choix thermiques (chauffage par échange de chaleur avec l'eau souterraine) sont innovants et en adéquation avec

les défis de durabilité, les solutions pour des transports en commun opérationnels sont insuffisantes et les articulations avec les circulations douces ne sont pas originales. Aucune solution proposée pour acheminer des salariés du plateau résidant au sud du département (Etampes, Dourdan) en transport collectif. Rien pour mieux connecter la vallée et le plateau, alors que l'idée d'un téléphérique a été relancée et a fait l'objet de projets par des étudiants. Le RER B, problème crucial de la banlieue sud, restera donc saturé pendant au moins 15 ans.

Les habitants demandent des ajustements de ce Contrat de Développement Territorial. Guillaume Pasquier précise que beaucoup d'éléments ont évolué depuis la signature du CDT en septembre 2013. Mais c'est ce texte qui sera soumis à l'enquête publique prévue à l'automne 2014, et non pas un nouveau texte actualisé. L'enquête devant s'achever en décembre, la CAPS ne pense pas avoir le temps de préparer et de faire approuver une mise à jour du document avant cette date butoir. Or les élus ne veulent pas la manquer, redoutant la diminution programmée des crédits accordés aux collectivités locales ; ils espèrent que le CDT en compensera une partie. Il ne faut pas nous laisser croire que les projets présentés pourront être modifiés.

Cette rencontre n'était pas vraiment un espace de dialogue et d'écoute. Il serait bon que démocratie représentative rime avec contributions citoyennes pour envisager l'avenir. En Europe, la Convention d'Aarhus impose une large participation du public aux processus décisionnels : l'enquête publique est donc l'un des lieux et outils de régulation de la démocratie, où tous et chacun peuvent et/ou doivent s'exprimer... à condition que le résultat ne soit pas décidé d'avance !

Cet article s'inspire des positions d'associations du territoire de la CAPS ⁽²⁾ et de notes prises par des membres de la Rédaction présents à cette réunion.

(1) D'après l'enquête publique qui s'est achevée en juin 2014 sur la gestion des eaux dans la ZAC du Moulon

(2) ABON, COLOS, CAS, Vivre à Bures, Citoyen Moulon.

<http://www.ile-de-france.gouv.fr/Carrousel/Le-projet-CDT-Paris-Saclay-valide> (p.129)



Vue de Saclay, commune très concernée par la densité de circulation

Tradition du Tir à l'Arc

Le dimanche 22 juin 2014, pour la première fois depuis l'Exposition universelle de 1900, s'est tenu à Paris dans le 16^e arrondissement le traditionnel « Bouquet Provincial » habituellement organisé entre Picardie et Nord-Est parisien. En six mois, la *Compagnie d'Arc des Trois Lys* a mis en place cette formidable rencontre nationale de près de 300 compagnies d'archers français ; tous les départements ou presque étaient représentés : d'Amiens jusqu'à Aix-en-Provence, de Bretagne aux Alpes et bien sûr l'Île-de-France et ses huit départements !

Plus de 2 000 archers et accompagnateurs, derrière leur bannière, ont suivi un parcours de plus de quatre kilomètres dans les allées du bois de Boulogne, sous un soleil de plomb, non loin du Jardin d'Acclimatation. On peut, bien sûr, regretter que la procession ne soit pas entrée au cœur de la Capitale, notamment au pied de l'Arc de Triomphe, quoi de plus marquant pour notre sport que ce lieu exceptionnel. Mais les autorisations n'ont pas été accordées.

L'Essonne étant bien représentée, derrière le drapeau de la *Famille des Chevaliers d'Arc de l'Essonne*, nous comptons une quinzaine de compagnies ou clubs dont Les Ulis. Nos deux archers, Angélique M. et Damien M., qui vivaient cet événement pour la première fois, ont également souhaité donner leurs sentiments sur cette manifestation.

Damien M. : *“ Ce qui impressionne à l'arrivée, c'est la forêt d'étendards élevée au milieu du stade. Sous un soleil de plomb, près de 300 porte-drapeaux attendent les ordres du président de cérémonie. En effet, cet événement est très codifié et régi par des règles datant de près de 600 ans.*

C'est moins ce côté protocolaire que le côté grand spectacle visuel et convivial que je retiendrai. En effet, on fait un bond dans le temps et on se retrouve transporté à l'époque des grandes manifestations de chevalerie et on réalise que notre sport prend ses racines au cœur même de l'Histoire.

Dans tout ce protocole, la procession elle, est très conviviale et les 4 kilomètres parcourus nous ont laissé le temps de faire connaissance avec les compagnies qui nous entouraient. Lors de la messe qui a clôturé la cérémonie, le prêtre a rappelé que chacun avait la liberté de pratiquer à différents niveaux d'engagement. C'était pour moi, le sens de cette journée : partager un moment important avec ceux qui veillent à ce que les traditions perdurent, au-delà du sport.”

Angélique M. : *“ J'ai assisté à mon premier Bouquet Provincial ce dimanche, qui revêtait un caractère d'autant plus spécial que c'était la première fois qu'un vase de Bouquet Provincial était offert à Paris. À l'origine, il est probable que les Compagnies d'Arc cherchaient à se mesurer entre elles, mais par la suite, à partir du 15^e siècle, des accords furent passés pour pacifier les provinces. Le Bouquet était donc symboliquement un gage de paix.*

La journée a débuté avec la cérémonie de présentation des drapeaux pour enchaîner avec la parade qui s'est déroulée dans une ambiance très sympathique, permettant de faire connaissance avec d'autres archers. Nous avons ensuite assisté à la messe et aux baptêmes des nouveaux drapeaux.

Je suis ravie d'avoir pu découvrir cette tradition et l'expérience devrait être encore plus intéressante lorsque le Bouquet retournera dans une plus petite ville où la tradition est apparemment encore plus respectée.”

Cette réunion a aussi permis de recueillir des centaines de signatures de soutien à l'entrée du « Bouquet Provincial » au « Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco » avec l'espoir de rejoindre les « Fest-noz » de nos amis bretons. Vous pouvez également apporter votre soutien, toutes les signatures sont les bienvenues pour que la France ait une nouvelle reconnaissance de ses valeurs au niveau international.

http://bouquets-provinciaux.fr/?page_id=149

Fabien Dellamore

Président des Archers de la Terre Brûlée

<http://www.archers-lesulis.fr/>



Formations, Services et Aides aux associations : le projet de l'APOGE



Des associatifs à l'AG constitutive de février 2014

Une Maison des Associations (Mda) aux Ulis, c'est l'accomplissement d'un long rêve et le fruit d'une très grande réflexion de beaucoup de personnes du milieu associatif. Dans *Le Phare* n°54 (mai 2014), nous vous avons annoncé la naissance de l'APOGE (Association Pour la Gestion de la Maison des Associations des Ulis), dont la mission principale, mais pas unique, sera la gestion de la prochaine Mda des Ulis.

Mais l'APOGE, ce n'est pas une association de plus ou qui va uniquement fédérer le milieu associatif pour créer des lieux d'échanges et de rencontres. C'est aussi une nouvelle façon d'échanger des savoirs et des expériences et d'apporter des services, dans l'esprit de la Charte du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), ce qui n'existait pas en Essonne.

Déjà plus de quarante associations ulissiennes sont prêtes à mutualiser des compétences, des moyens matériels, travailler ensemble, échanger les savoirs, aider les plus jeunes bénévoles en leur offrant des services pour leur faciliter les tâches et leur donner l'envie de s'engager dans le bénévolat.

En attendant nos locaux, sur l'Esplanade de la République, nous travaillons déjà sur un programme à proposer aux associations adhérentes. Quelques actions concrètes à mettre en œuvre pour 2014-2015 :

- 1) Faciliter l'accès aux formations du Conseil Général de l'Essonne, en organisant aux Ulis une partie des sessions de formation pour les responsables bénévoles. Nous espérons que ce sera possible dès 2015. Nous avons déjà pris contact avec le Conseil Général.
- 2) Créer un site Internet pour communiquer vers la population avec les adresses des membres de l'APOGE, mais aussi des pages spécifiques pour les associations avec des conseils et des mini pages des associations adhérentes (dont-elles pourraient elles-mêmes faire les mises à jour).
- 3) Organiser des réunions d'information et tables rondes pour des échanges de savoirs et d'expériences.
- 4) Proposer des documents d'aide aux associations (constitution, projets, conseils pour communication, etc.).

Voilà qui peut intéresser d'ores et déjà beaucoup d'associations et ceux voulant emprunter le chemin associatif. Nous vous attendons nombreux !

Le Bureau de l'APOGE
apoge.mdaulis@gmail.com



Chantier sur le lieu des futurs locaux de la Mda

Premiers secours

Pour vos besoins en formations, dès la rentrée n'hésitez pas à nous contacter et nous demander un devis. En stagiaire individuel, nos formations se déroulent sur notre centre de formation de Lisses. Pour un groupe, nos moniteurs peuvent se déplacer dans vos locaux. Voici la liste de nos possibilités :

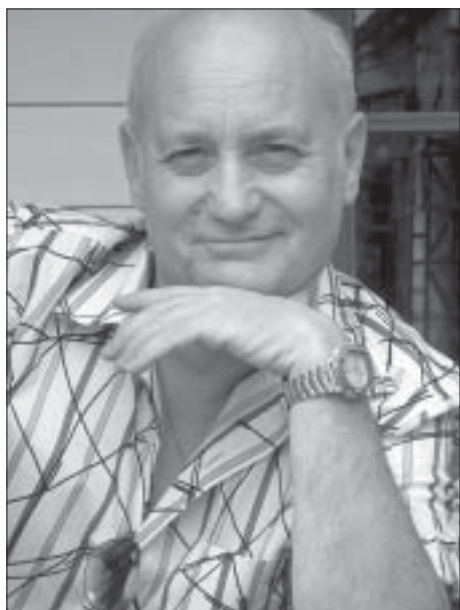
Initiations Alerter, Masser, Défibriller - Formation de Premiers Secours Civiques (PSC1) - Formation de Premiers Secours en équipe de niveau 1 (PSE1) - Formation de Premiers Secours en équipe de niveau 2 (PSE2) - Formation de Chef d'équipes - Formation d'équipiers spécialisés en Premiers Secours Sociaux Psychologique - Diplôme de

Formation aux Premiers Secours en Milieu Sportif (DPSMS) - Formateurs des Premiers Secours - Sauveteurs Secouristes du Travail (INRS) - Remises à Niveau MAC Sauveteur Secouriste du Travail (INRS) - Formateurs Sauveteur Secouristes du Travail (INRS) - Équipiers de Premiers Intervention Incendie, évacuations.

Association Départementale de la Protection Civile de l'Essonne (ADPC91)

M. Chevaucher, Secrétaire Général
Tél.: 06 70 63 74 48 - Site : <http://www.adpc91.org>

Steelcox, le rock français



Steelcox - Crédit photo : Cyril Terrien

Steelcox est un chanteur professionnel, musicien, auteur et compositeur. Son univers s'inscrit dans la grande tradition des plus grands chanteurs de rock français. Son inspiration musicale passe par les styles Pop-Rock, Blues, Soul et Country de ses influences.

Les paroles claires de ses chansons mélodiques en langue française évoquent des histoires sentimentales sur des thèmes variés et, parfois, des faits de société qu'il traite avec humour. Avec des titres enlevés au son de guitares et de cuivres, le charme des ballades est aussi le prétexte au récit d'histoires captivantes, imagées ou sentimentales, celles que l'on aime écouter au volant de sa voiture « La Radio Allumée » parce qu'elles nous touchent.

Après ses débuts par la scène comme chanteur de son premier groupe en région parisienne, dès les années 80, ses premières compositions sont remarquées par Michel Denisot et Joëlle Goron, qui le diffusent sur RMC. Il se produit dans les cabarets parisiens, les centres culturels et les théâtres de la région parisienne et de la province, parfois aux côtés d'artistes du café-théâtre comme Anne Roumanoff et Elie Kakou. Son titre « Comme un indien d'Amérique » le qualifie finaliste aux concours nationaux de chansons françaises, parrainés par la SACEM et le Ministère de la Culture. Il est aussi réalisateur et animateur de son émission

« Chants-9 » sur Radio-Soleil 94 pour la découverte de nouveaux talents. Début 90, ses nouveaux titres obtiennent des diffusions sur France Bleu, France Inter, Europe 2, Radio France, Nostalgie et la Bande FM.

La discographie de Steelcox, disponible sur les sites de téléchargement, comprend les albums « **Voleur de femmes** » et « **Vintage** », ainsi que les 2 EP « **Mon côté Rock n' Roll** » et « **Shooting** », produits par son **Label Coxymusique**. Son catalogue compte à ce jour environ 200 chansons.

Steelcox apparaîtra au cinéma dans le film « Saint-Laurent » de Bertrand Bonello, sélectionné au Festival de Cannes et dont la sortie sur les écrans est prévue pour octobre 2014.

Label Coxymusique

coxymusique@gmail.com
Site officiel : www.steelcox.com
Tél.: 06 65 01 92 09

Défendons nos associations !

Le plan de rigueur annoncé en avril 2014 par le Premier ministre est d'une ampleur inédite.

L'Association des maires de France (AMF) alerte solennellement le gouvernement sur les graves conséquences d'une baisse cumulée de 28 milliards d'euros des concours financiers de l'État aux collectivités locales sur la période 2014-2017. Elle réclame avec le Comité des finances locales (CFL) le réexamen du dispositif envisagé.

Le Collectif des associations citoyennes (CAC) partage l'analyse de l'AMF sur le caractère dramatique et irréalisable de l'annonce gouvernementale. Si celle-ci n'est pas modifiée, de nombreuses associations citoyennes disparaîtront dans les 4 ans qui viennent et, avec elles, des centaines de milliers d'emplois associatifs.

À cela s'ajoute le « projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République » qui, **en supprimant la clause de compétence générale*** des conseils régionaux et généraux, risque d'asphyxier plus encore les associations locales et de fragiliser la démocratie de proximité.

Ni le financement privé (crowdfunding, augmentation des cotisations, recours aux fondations), ni le développement d'emplois précaires et sous-qualifiés dans les associations ne sauraient compenser le désengagement de l'État.

Le Collectif des associations citoyennes :

- soutient les communes qui ont délibéré pour dénoncer le caractère inacceptable et irréalisable des économies envisagées et réclame l'ouverture d'une négociation avec le gouvernement sur la baisse de la dotation aux collectivités, en y incluant ses conséquences sur l'action associative ;
- demande la création d'un fonds de soutien à l'action associative. Cette mesure est nécessaire pour éviter un effondrement de l'action associative et de l'engagement bénévole, maintenir et développer la diversité associative et répondre à des besoins qui s'accroissent ;
- demande que les compétences en matière de jeunesse, d'éducation populaire, d'environnement et de défense des droits et des causes soient partagées entre les communes et leurs groupements, les départements et les régions, au même titre que

ce que prévoit le projet de loi sur l'Organisation Territoriale en matière de culture, de sports et de tourisme ;

• réaffirme le rôle irremplaçable des associations sur nos territoires et leur indispensable prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

Nous, associations et citoyens, ne laisserons pas détruire sans réagir le tissu associatif de nos territoires et de nos villes.

* Disposition qui permet à une collectivité de dépasser les compétences qui lui sont attribuées par la loi et d'intervenir sur tout domaine d'intérêt public local (ou départemental ou régional), dont elle estime nécessaire de se saisir au nom de l'intérêt local ; elle rend possible la création d'un service public local, la réalisation de travaux, l'attribution de subventions, etc.

Collectif des Associations Citoyennes
108 rue Saint Maur - 75011 Paris
Tél.: 07 70 98 78 56
Mél.: contact@associations-citoyennes.net
Site : www.associations-citoyennes.net

Paris canaille

Quand Paris s'encanaille
Et rigole avec nous,
Quand on lui sort nos gouailles
À grands coups de bagout
En squattant la terrasse
De nos grands rendez-vous,
Alors le temps qui passe
Ne passe pas sur nous.

À vous tous je vous souhaite
Le Paris des amis,
Ses rires, et puis ses fêtes,
Ces rêves, et ses envies ;
À vous tous je vous souhaite
Un instant de plaisir
Avec des blagues bêtes,
Bêtes à en mourir
Mais qui vous y accrochent
Au trottoir des faubourgs
En rendant tout moins moche,
Et tout plus plein d'amour.

Quand Paris est Paname,
Quand la ville est en paix,
Qu'on digère ses drames
En trinquant aux troquets,
Quand Paris se pavane,
L'amitié en sourire
Y attise une flamme
Et sait nous réunir.

On y refait le monde
En partageant un verre,
Et c'est Paris la fronde,
Paris côté Prévert.

Agnès Huet

Vent

J'aime le vent
que l'on fend
et qui joue
contre l'oreille
des symphonies d'infinitudes
et de tendres blessures.

Bernadette Fournal

La Débandade

La gauche la droite
Les extrêmes le centre,
On me demande de voter
De justifier ma liberté,
Et je plonge tête baissée
Rêvant d'imposer ma pensée.

Sublimes marionnettes
Nous autres hommes honnêtes,
Avec nos devoirs, nos consciences...
La propagande est une science...
Persuadés de notre logique
Nous dansons une fameuse gigue.

Et nous jonglons de crises en crises
Nous sombrons de crises en crises,
La jalousie la bave les ressentiments
N'ont pas fini de couler à torrent,
Et tout ça quelle horreur
Pour apporter le bonheur.

Locomotive de l'ère primaire
La concertation est au cimetière,
Et moi je ne sais plus
Je n'y crois plus,
Balayé par les certitudes des autres
Je creuse ma grotte.

Yan Pohnu

La Belle Époque

Un pan de robe soulevée,
Un trop pressé sur le pavé,
Et le claquement d'un cocher,
Qui va sous la ramure caché,
Emmenant la belle au carosse
Vers la maison à l'allure fausse,
Le trot s'arrête sur le pavé,
Un pan de robe soulevé,
Une porte furtivement,
S'ouvre et se ferme dans le vent,
Et le claquement d'un cocher,
Qui va sous la ramure caché ...

Bernadette Fournal

Rêve

Transcris moi
L'étreinte
D'un Choeur
Au 'Ricordare'
De Mozart

'Ensommeille' - moi
Sous les paupières
Des roses trémières
Au jardin
De Précý

Creuse avec moi
Le marbre
De 'Sakountala'
Dans les plis
De la déraison

Insuffle-moi
Ta voix
De mezzo
dans un bel canto
De Donizetti

Égrène enfin
Tes poèmes
Ultime appel
Dans l'échancrure
D'un ciel
Sans frontière

Yannick Da Silva Tome

Déjà si longtemps

Comme une jeune fille
Ma poésie relevait sa robe
Arpentait pieds nus
La surface de la roche
Serrait entre ses mains
La pierre de l'oubli
Comme une triste embellie
Écartelée dans les replis
D'une câline graphie.

Yannick Da Silva Tome

Fête du jeu 2014

La Fête du Jeu a eu lieu le 31 mai, sur la place de la Liberté, sous un soleil extraordinaire. La ludothèque de l'association AVAG avec ses partenaires associatifs (*Club Léo Lagrange, Club d'échec, UAU*) et la médiathèque, ont proposé plein de jeux et jouets pour un public nombreux et à priori ravi.

L'espace pour les petits avec toboggans et cabanes n'a pas désempli, la pêche aux petits canards a été un succès plus grand qu'on ne l'aurait pensé en début de journée. Dans l'espace construction, certaines vocations ont sans doute vu le jour, car parents et enfants s'en sont donné à cœur joie et les réalisations étaient très impressionnantes. Pour les jeux d'adresse, la règle est simple et les joueurs s'approprient rapidement le jeu, le montrent aux autres, s'en vont, reviennent. Ils testent un jeu de société : finalement pas si compliqué et il y en a pour adultes, c'est intéressant !

Une maman a créé un jeu avec des pirates. Elle est venue pour le faire découvrir à la Fête du Jeu : plein de joueurs l'ont testé et l'ont bien aimé. À la médiathèque, les jeux vidéo ont remporté un franc succès. Les bénéfices du stand Barbapapa ont permis de financer la sortie des collégiens de l'Entraide scolaire.

Bref, la Fête du Jeu, c'est une fête où il y a des jeux, mais aussi des rencontres, des apprentissages, des désillusions agréables, des projets, des parents qui jouent avec leurs enfants, des créations... **À l'année prochaine pour une nouvelle édition !**

Julie Mouchenotte

Échecs

Solution de l'exercice 9 paru dans *Le Phare* 54

1/Dh7+!, RxDh7 2/TxTg7+, Rh8 3/Tg8+, Rh7 4/T1g7+, Rh6 5/Tg6+, Rh7 6/T8g7+, Rh8 7/Th6#

Exercice 10 (ci-dessous) :

Niveau moyen : les blancs jouent et gagnent en 3 coups.
Niveau difficile : les blancs jouent et matent en 10 coups.



Amicale des Bretons des Ulis : Ar C'helvez

Afin d'échapper aux contrariétés météorologiques comme en janvier 2013, Ar C'helvez a déplacé la date de son Fest-Noz annuel, qui se déroulera cette année dans la salle des fêtes de Courtaboeuf, le samedi 4 octobre.

Le Fest-Noz a été retenu en 2012 pour représenter à l'UNESCO le patrimoine culturel immatériel breton, car il réunit un ensemble d'éléments de la culture bretonne : le répertoire chanté, la pratique instrumentale, les danses et une dimension sociale liée à une convivialité partagée entre générations.

Le Fest-Noz (signifiant Fête de Nuit) est un événement festif, principalement un bal, avec possibilité de petite restauration comme les crêpes et des boissons telles que cidre ou bière bretonne.

À l'affiche de l'édition 2014 :

Bremañ : un groupe de 6 musiciens

Tribuil : 3 musiciens venant spécialement de Bretagne

Dabo-Lincot : un couple de chanteurs

Bourgès-Le Tallec : un couple de sonneurs
(Biniou et Bombarde)



Le Fest-Noz vous tente, mais vous ne savez pas danser... Qu'à cela ne tienne, nos cours de danses pour débutants reprennent dès le mercredi 4 septembre au LCR de la Queue d'Oiseau (école primaire), rue des Chardonnerets, à partir de 19h30.

Nous avons également un groupe de confirmés dont la vocation est de réaliser des spectacles autour des différentes danses de Bretagne. Celui-ci se réunit le mercredi, au même endroit, de 20h30 à 22h.

Vous avez maintenant toutes les informations pour nous rejoindre. Alors... à bientôt !

Catherine Le Roy

Tél. mobile : 06 61 99 53 49

cc.lesulis@gwalarn.org - <http://lesulis.gwalarn.org/>

Exposition de la « Rencontre Des Différences »



Cette exposition est l'occasion de se souvenir de ces belles aventures que furent ces spectacles pleins de créativité et de poésie, ainsi que de valoriser l'implication des bénévoles sur ce projet.

Elle propose également de poursuivre l'idée maitresse du projet, à savoir « susciter la rencontre ».

Rejoignez-nous aux cafés-rencontres autour d'un café ou d'un thé, gratuits. Vous pouvez apporter votre gâteau préféré, réciter un poème, chanter une chanson.



• **Samedi 13 septembre 2014**

de 15h30 à 18h

à la MPT de Courdimanche ;

• **Samedi 4 octobre 2014**

de 14h30 à 17h

à la MPT des Amonts.

Association Nouveaux Pas

Tél. : 01 69 28 62 71

L'exposition de la

« **Rencontre Des Différences** »

est itinérante et a lieu :

à la MTP de Courdimanche

du samedi 13 septembre

au vendredi 19 septembre ;

à la MPT des Amonts

du jeudi 25 septembre

au samedi 4 octobre.

Durant 7 années consécutives, les acteurs locaux (associatifs, municipaux, scolaires) et des habitants se sont mobilisés autour du projet de la « Rencontre Des Différences ». Ce travail de fond est la déclinaison d'un thème en ateliers culturels et artistiques, finalisé par un rendu sous la forme d'un spectacle. Il a réuni, chaque année, environ 200 bénévoles et 600 Ulissiens. Cette action a traité, sous l'angle artistique, de sujets centrés sur la lutte contre les discriminations, le "vivre ensemble", tout en valorisant la diversité ulissienne.